

SIGNIFICATION ECCLÉSIALE DU LAÏCAT

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il a été beaucoup écrit, et souvent d'excellentes choses, sur le laïc dans l'Eglise. L'écriture, l'histoire, la liturgie, le droit canon, la théologie ont été mises à contribution : pas un seul secteur, semble-t-il, de la vie et de la réflexion dans l'Eglise qui n'ait été ausculté, et qui n'ait été convié de répondre aux questions suivantes : « Qu'est-ce qu'un laïc et quelle est sa fonction dans l'Eglise ? ». On comprend qu'Henri Fesquet ait pu écrire dans *Le Monde* du 17 octobre 1963 : « C'est devenu une banalité de dire que l'heure des laïcs a sonné dans l'Eglise ». Il ajoute avec non moins de raison : « Ce n'en est pas une que le Concile traite ce problème à fond. En effet si la doctrine du laïc est déjà largement construite en privé par des théologiens d'avant-garde, si les quatre derniers papes ont ouvert occasionnellement des portes, une doctrine cohérente et complète des droits et des devoirs des laïcs dans l'Eglise fait officiellement défaut ».

Que sera cette doctrine cohérente ? La discussion conciliaire du schéma sur les laïcs ne permet pas d'en définir les grands axes ; tout au plus peut-on deviner ce qu'elle ne sera pas. Les critiques du Cardinal Ruffini à l'égard du schéma sont révélatrices de la voie dans laquelle ne s'engageront pas les Pères : elles ont le mérite de dire clairement ce qui est le plus opposé à la conscience pastorale la plus avertie de la mentalité des laïcs prenant au sérieux leur foi baptismale. Que déplore le Cardinal Ruffini dans le schéma proposé ? Le peu de vigueur dans la distinction entre la mission confiée aux laïcs et la mission confiée aux apôtres ; le droit donné aux laïcs et parfois le devoir imposé de dire ce qu'ils pensent dans l'Eglise ; l'affir-

mation d'une fraternité dans la foi entre le laïcat et la hiérarchie, sans rappel vigoureux que la hiérarchie commande et le laïc obéit ; l'insistance sur le sens surnaturel du laïc sans souligner qu'il est le produit de l'activité infallible de la hiérarchie ; la prétention que le baptême suffit à établir dans la condition de laïc au sein de l'Église. Le Cardinal Ruffini expose donc d'une façon abrupte les réticences d'une part de l'opinion cléricale devant les inconnues auxquelles l'introduction du laïcat risque de conduire l'Église.

Le Cardinal Ruffini, ce nous semble, défend une cause perdue. Il est sans doute peu d'évêques et de pasteurs, soucieux de faire droit aux aspirations légitimes du laïcat, et dont il n'est pas interdit de penser qu'elles s'accordent aux inspirations de l'Esprit dans le gouvernement de l'Église, qui ne voient dans la « décléricalisation » de l'Église une tâche urgente. « Chaque chrétien, écrit H. Fesquet dans l'article cité plus haut, doit savoir comment contribuer activement à édifier l'Église. Il doit connaître la nature de sa relation avec la hiérarchie, la valeur exacte de ses tâches prétendues profanes, qu'il est seul à remplir en tant qu'époux chargé de famille et responsable de la construction spirituelle et matérielle du monde, qui est le champ d'action même de l'Église. Il ne suffit pas de dire que la vision simpliste et paternaliste du laïc considéré dans sa seule relation d'obéissance au clergé est complètement dépassée. Encore faut-il la remplacer par une autre qui soit solidement charpentée ».

A vrai dire, l'élaboration d'une doctrine du laïcat requiert une ecclésiologie dans laquelle le laïcat ait, comme laïcat et non par quelque autre titre surajouté, une signification chrétienne. La définition du rôle spécifique du laïcat pose donc des problèmes d'ordre général, et qui ne vont pas sans soulever quelques questions épineuses à l'endroit de la mission de l'Église dans le monde, du rôle de la hiérarchie, du sacerdoce, et des formes organisées de l'apostolat laïc. Rendons hommage au Cardinal Ruffini : ne voulant pas abandonner la structure socio-historique actuelle de l'Église qu'il juge être l'expression de son mystère éternel, il réclame le bien-fondé des droits et des

devoirs apparemment nouveaux des laïcs. De tels droits n'ont pour lui de signification effective que dans une autre définition de l'Eglise. Il n'est pas question d'accommodement : il s'agit d'une réinterprétation radicale des concepts théologiques utilisés dans l'ecclésiologie dite traditionnelle. Adhérant sciemment à cette ecclésiologie, le Cardinal Ruffini rejette ce qu'il sait en être la destruction.

S'irriter contre une position qui paraît contredire les aspirations les plus communes et les plus authentiques des laïcs croyants ne sert de rien si, par ailleurs, on ne montre que ces aspirations, loin d'être une mise en question de l'Eglise du Christ, correspondent au contraire à un aspect latent du mystère de l'Eglise ; les formes de civilisation qu'elle a jusqu'à *présent traversées* ne lui ont pas permis de le mettre en lumière.

Notre intention n'est nullement de présenter une théologie exhaustive du laïcat. Nous voudrions bien plus simplement et modestement dégager la signification ecclésiale de la prise au sérieux du laïcat qui se fait jour soit dans la doctrine, soit dans le comportement pastoral. Ce n'est pas là, ce nous semble, un fait que l'on puisse récuser comme l'expression d'un énervement passé : la situation historique actuelle qui explique l'émergence d'un laïcat refusant d'être jugé comme une force semi chrétienne et comme parent pauvre de l'Eglise permet à l'Eglise d'accéder consciemment à une de ses richesses jusqu'ici voilées.

C'est donc cette situation nouvelle que nous évoquerons en premier lieu d'une façon nécessairement schématique. Puis nous signalerons la manière dont à l'origine de l'Action catholique le laïcat acquit part active dans l'Eglise, en montrant combien l'intuition a dépassé l'occasion. Nous indiquerons en troisième lieu quelle forme d'ecclésiologie postule la réalisation effective de l'intuition née sous la pression des événements. Enfin nous suggérerons quelques conséquences pour la vie quotidienne de l'Eglise de la signification vraiment chrétienne de la vie laïque.

**

Il est désormais devenu banal d'écrire que le monde a acquis la certitude qu'il avait en lui-même signification, sans qu'il y ait lieu de faire appel à un au-delà. L'aventure humaine collective apparaît aujourd'hui, si précaire qu'en soient les réalisations positives et leur avenir, avoir réellement un sens. Qu'on songe aux expressions littéraires et artistiques, à la recherche scientifique, à la mondialisation de l'organisation politique, aux espoirs non illusoire d'amélioration effective des conditions sociales, tout est mouvement, effort, construction : l'homme a le pouvoir de rendre l'univers habitable, et enfin libéré de la passivité antique à l'égard d'un destin extérieur, il crée son avenir. Sans doute, notre époque a-t-elle davantage conscience de ses limites que le dix-neuvième siècle. Mais celles-ci, loin d'être un obstacle au bon usage de la science et de la technique, en sont un des stimulants : ce n'est pas un malin génie, qu'on le nomme dialectique ou providence, qui assure le progrès, c'est l'homme prenant au sérieux ses propres possibilités et sa liberté. Du réseau infiniment complexe des relations qu'a suscitées l'activité humaine au cours de l'histoire, et de l'évolution apparemment progressive de celle-ci, nos contemporains s'estiment fondés à dégager un axe d'intelligibilité : l'émergence de l'humain.

Sans doute cette émergence est-elle toujours menacée : Paul Valéry n'a-t-il pas écrit que « les civilisations sont mortelles » ? Les échecs, les lenteurs, les reprises, ne brisent pas le « sens de la marche » : ils soulignent, au contraire, qu'il est de nature telle qu'il est inutile de le chercher en dehors de la condition précaire de l'humanité. La grandeur humaine ne serait-elle pas la volonté toujours recommencée de faire naître l'humain ?

Ainsi le sens qui s'inscrit dans l'histoire résulte de l'effort collectif des hommes : il n'est pas donné dans un au-delà de ce monde, il n'est pas défini dans un modèle éternel, il s'invente modestement dans la lutte quotidienne, et l'exaltation que nos contemporains éprouvent dans ce combat s'enracine dans la conscience qu'enfin ils n'ont pas à copier ou à reproduire ce

qui existe au ciel éternel ou ce qui fut dans le passé, mais qu'ils créent un avenir, mortel comme leur présent, mais dont nul ne décidera la force sinon eux-mêmes. Les recherches de l'art moderne et de la littérature contemporaine qui visent à libérer de toute forme prédéfinie, expriment cette orientation de la sensibilité actuelle. Ce n'est pas l'une des moindres causes du dynamisme moderne que se savoir collectivement responsables du monde au point que celui-ci sombrerait dans l'insignifiance si la tension créatrice de l'homme contemporain se relâchait.

Il n'existe pas une « essence » toute faite de l'homme quelque part dans un arrière-monde, un modèle déjà élaboré de la société humaine : le destin de l'homme est de n'avoir point de visage et d'être ainsi contraint par ce manque de se le façonner. L'humanité n'est pas autre que le résultat de son action collective, et tant que l'histoire ne sera pas achevée, elle n'aura acquis aucun visage définitif. Prendre le monde au sérieux, c'est se reconnaître responsable, pour une part, du visage collectif que se crée l'humanité. Et c'est dans l'activité, qu'elle soit poésie, littérature, art, philosophie, technique, science ; c'est dans l'affrontement entre les formes multiples de cultures et de civilisations ; c'est dans les tensions sociales ou politiques, que s'ébauche une humanité dont le seul impératif est la volonté ferme de ne s'avouer jamais « achevée, finie, parfaite ».

Etre dans le monde a donc un sens. Sans doute est-ce là l'opinion de la majorité, si on en juge par le vocabulaire. Ainsi l'usage massif du mot « engagement ». Il y a quelques années, le *Petit Larousse* le définissait : « Petit combat d'arrière-garde entre corps séparés ». Il a cru nécessaire d'ajouter dans ses dernières éditions : « Prendre activement part à la vie politique ». En fait le sens courant dit davantage, car il véhicule un jugement de valeur : l'engagement à l'élaboration de l'histoire collective et à la construction de la cité terrestre est ce par quoi l'homme se réalise comme humain. L'engagement n'est donc pas facultatif : il est la condition nécessaire pour que l'individu accède à sa destinée d'homme libre. Un salut religieux qui ferait abstraction de cette sensibilité actuelle à l'en-

gagement risquerait fort de paraître extrinsèque aux requêtes de l'homme contemporain.

On comprend dès lors que dans ce contexte le P. Congar ait proposé, parmi d'autres, une définition descriptive du laïc qui inclut la prise au sérieux du monde. « Un laïc, écrit-il dans *Jalons pour une théologie du laïc* (p. 45), est un homme pour qui les choses existent ; pour qui leur vérité n'est pas comme engloutie et abolie par une référence supérieure. Car, pour lui, chrétiennement parlant, ce qu'il s'agit de référer à l'Absolu, c'est la réalité même des éléments de ce monde dont la figure passe ».

Le laïc serait donc celui pour lequel l'affirmation de l'Absolu religieux passe nécessairement par la médiation des choses humaines : il choisit de vivre sa foi et de s'intégrer activement à la communauté ecclésiale, non pas malgré son existence dans le monde, mais à partir de cette existence même. La recherche de Dieu et la communion au Christ ne sauraient se réaliser dans la négation ou seulement la mise entre parenthèses du sens immanent qu'il découvre à son existence mondaine. Ainsi le laïc tient pour un *a priori* de sa situation que l'action mondaine, l'existence temporelle sont susceptibles de signification chrétienne sans la substitution malhonnête d'une intention étrangère qui ferait de cette action ou de cette existence une utilité ou un instrument.

En conséquence, le laïc refuse que les catégories scripturaires de « monde » et de « péché » délimitent un domaine sociologique, objet possible d'expérience. Il ne saurait faire sienne une « spiritualité de la fuite du monde », au sens où elle incluerait une séparation d'avec ce monde. Ce n'est pas malgré la profession, la vie politique, l'activité sociale, l'amour humain, la culture, l'expression littéraire et artistique que l'homme s'ouvre à Dieu. « Qu'importe la terre à celui qui possède le ciel, disait Saint Pierre Chrysologue ; qu'importent les réalités humaines pour celui qui dès à présent expérimente les réalités divines ». Si une telle doctrine est vraie, l'existence temporelle n'est susceptible d'aucune signification chrétienne,

et le laïc ne sera toujours qu'un chrétien qui a refusé d'épouser le dynamisme de sa foi : il serait l'homme de la compromission. L'accession du laïc à la conscience d'être une forme de vie nécessaire à la mission de l'Eglise, exige de l'Eglise qu'elle définisse cette mission de telle sorte que, concrètement, et non pas seulement dans l'ordre de l'abstraction doctrinale, les espérances, les requêtes, les recherches, les échecs de l'humanité contemporaine rencontrent en elle la plus profonde résonance et une complicité active. L'émergence d'un laïc chrétien a donc une signification ecclésiale : elle oblige l'Eglise à se redéfinir par rapport au monde et à s'affronter en pleine loyauté et honnêteté au sens que les libertés collectives donnent à l'histoire humaine. On comprend l'extrême importance pour l'avenir de l'Eglise des recherches entreprises, notamment au Concile, pour donner au laïc dans l'Eglise un statut qui respecte sa situation propre. Ce projet est d'autant plus difficile à réaliser que l'éveil du laïc à sa responsabilité dans l'Eglise s'est produit en une telle occasion que celle-ci a dérobé à un grand nombre l'intuition authentique qui en était finalement la cause. C'est cette accession historique du laïc à une responsabilité active dans l'Eglise qu'il nous faut maintenant évoquer.

**

Il serait faux et injuste de penser que le laïc n'eut avant le xx^e siècle aucune part active à la mission de l'Eglise. Cependant celle-ci s'exerçant dans un contexte de chrétienté, et souvent au sein de spiritualités de fuite du monde, ne revêtait pas la signification qui tendit à se faire jour à partir du xix^e siècle. C'est au cours du siècle dernier que s'élaborèrent les premières formes d'un laïc actif et apostolique. En effet, certains milieux laïcs profondément croyants avaient pris conscience de la déchristianisation : ils s'efforcèrent d'y pallier de manières fort diverses. Les plus connus sont ceux qui créèrent le « catholicisme social », dont M. Duroselle, dans un très beau livre, a écrit l'histoire de 1822 à 1870. « Peu nombreux, mal soutenus par la masse des catholiques de France », ces laïcs

n'ont pas réussi à susciter un mouvement qui amenât l'Église de France à envisager loyalement et courageusement les problèmes sociaux que posait alors l'essor de l'industrie. Individus isolés ou groupes restreints, « étrangers à la classe ouvrière, ignorés de la masse catholique et de l'épiscopat, suspectés ou honnis par *L'Univers*, travaillant en ordre dispersé, insuffisamment informés sur la science économique » (*op. cit.*, p. 710), ils sont restés en marge de l'Église d'alors. Leur travail ne fut pas sans fruit : peut-être a-t-il ouvert la voie à l'appel des papes de la fin du XIX^e et du XX^e siècle engageant les laïcs à ne pas demeurer oisifs dans la cité et dans l'Église.

Toutefois, il faut bien le reconnaître, ce n'est que dans la première moitié du XX^e siècle, sous l'influence de fortes personnalités comme Pie XI et l'abbé Cardijn, que les laïcs furent officiellement appelés à prendre part active à la mission de l'Église. De quelques individus isolés qui avaient pris au sérieux leur foi dans sa relation avec les réalités de ce monde, notamment au plan de l'organisation de la justice sociale, on passa à un mouvement général qui, dans la J.O.C. principalement, prit une telle ampleur qu'on crut, trop précipitamment sans doute, à une véritable rechristianisation du monde.

Lorsque le pape Pie XI lança l'Action Catholique, ce fut en effet sous le coup de la conscience qu'il avait de la déchristianisation et du manque de clergé. Après la guerre de 1914-1918, les progrès de la déchristianisation apparurent suffisamment pour que le Siège apostolique sentît qu'il appartenait à sa charge pastorale de trouver un remède pour faire face à une telle situation. Le signe le plus manifeste pour Rome de l'éloignement de l'Église était la diminution croissante des vocations sacerdotales. C'est dans cette perspective qu'il faut lire le texte suivant souvent cité :

« Vous savez en quels temps nous vivons et vous entendez ce qu'ils réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chrétien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne... D'autre part, nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits

le clergé ne peut suffire aux besoins de notre temps, soit à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens dont il lui est interdit d'approcher et qui restent étrangers aux conseils et aux préceptes de l'Évangile. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que les laïcs ne mènent pas une vie oisive, mais qu'unis à la hiérarchie ecclésiastique et dévoués à ses ordres, ils prennent part au combat sacré et lui offrent leurs services » (Pie XI, Lettre *Laetus sane*).

C'est donc sous la pression de causes diverses, dont la moindre n'est pas le manque de clergé, que jaillit l'idée d'associer le laïcat à l'apostolat de la hiérarchie, à la mission de la hiérarchie. Ainsi le laïc aura-t-il l'honneur de participer à une mission qui de soi n'est pas la sienne, et sera-t-il élevé au-dessus du niveau de sa propre condition. Le « mandat » qui suscitera plus tard tant de discussions sur sa véritable portée ou signification est la transmission au laïcat, pour la faire sienne, d'une mission qui appartient en propre à la hiérarchie. Pie XI pensait ainsi remédier à la pénurie de clergé, mais en même temps faire émerger une idée neuve : les apôtres seront pris dans le milieu même où ils exerceront leur mandat. De la pénurie de clercs naquit l'idée que l'existence dans le monde n'était pas sans signification pour l'Église. Cette idée apparaît à peine dans les premiers documents ; elle sera pleinement mise en valeur par Pie XII dans son discours sur l'Apostolat des laïcs. Mais cette idée est l'intuition juste et pour l'époque quasi révolutionnaire de l'Action Catholique : la seule, à notre avis, qui franchira les siècles. Exprimons en clair cette intuition : le prêtre ne peut plus accomplir sa mission d'annonce de l'Évangile, non seulement du fait de la médiocrité de ses effectifs, mais aussi de par la séparation d'avec le monde à laquelle le contraint son état : il ne peut être ni ouvrier avec les ouvriers, ni paysan avec les paysans. N'étant l'homme d'aucun milieu, n'ayant aucun souci familial, n'ayant pas de profession, il se veut l'homme de tous les milieux, de toutes les professions ; il risque cependant par cette universalité abstraite de n'avoir l'audience de personne, et la religion dont il est encore auprès de beaucoup, croyants ou incroyants, le

représentant qualifié, risque à la longue de participer de l'abstraction de l'état sacerdotal à l'égard de tous les milieux.

Il n'en allait pas de même du laïc : vivant avec ses collègues, ouvriers, paysans, professions libérales, partageant les mêmes soucis et angoisses qu'eux, que ce soit au plan du métier, de la famille ou de la politique économique, luttant pour la même justice dans la cité, il peut, pensait-on, être auprès de ses camarades l'apôtre de l'Évangile. Ainsi, là où la hiérarchie et ses aides sacerdotaux n'avaient aucune possibilité de pénétrer, le « bras de la hiérarchie » accomplirait-il en plein monde la mission de l'Église.

L'Action catholique est donc née d'une double prise de conscience : le nombre médiocre des prêtres, et la séparation dommageable à l'annonce de l'Évangile entre le clergé et le monde. Cette double prise de conscience véhiculait encore inconsciemment une intuition infiniment plus profonde : l'existence dans le monde est une réalité absolument nécessaire dans l'Église, s'il est vrai que l'Église a pour mission de faire accéder le monde à la charité du Christ, qui est en dernière analyse non la contestation de ce monde, mais l'achèvement au-delà de toute espérance, de par l'amour du Christ, de tous les dynamismes positifs qu'il porte en son sein. Cette intuition, nous l'avons dit plus haut, sera pleinement dégagée par le pape Pie XII dans son discours sur l'Apostolat des laïcs : ils doivent consacrer le monde au Christ, c'est-à-dire non pas superficiellement le déclarer chrétien, mais en respectant son dynamisme propre et l'autonomie relative des réalités profanes, les mener à leur épanouissement dernier qui ne se fait que dans le passage de ce monde au Père.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette intuition de l'Action catholique risque d'être obscurcie par les formes concrètes qu'elle s'est historiquement données. En effet, l'insistance avec laquelle les théoriciens de l'Action catholique ont souligné le « mandat » a des inconvénients graves. Et ceux-ci ne sont pas purement doctrinaux ou théoriques : la suite des crises de l'Action catholique en France montre à l'envi que le problème est pratique et qu'il a des résonances dans la vie des

équipes comme dans la direction des mouvements. Récemment même, le livre de M. Comblin, *Echec de l'Action catholique?* avec quelques outrances dans la thèse, rappelait que, malgré l'optimisme officiel, l'activité de l'Action catholique était loin d'être uniformément positive. Cet ouvrage, paru après les crises qui ont secoué l'A. C. J. F., et dont les séquelles ne sont pas encore totalement liquidées, est significatif d'un malaise, en France du moins. Il est bon de le cerner si l'on désire que l'Action Catholique soit fidèle à l'intuition de base que nous pensons être la sienne : faire exister dans l'Eglise le laïc comme fonction indispensable à l'accomplissement de la mission de l'Eglise.

Comment définir ce malaise ? La crise, à laquelle ont échappé de par leur souplesse les mouvements paysans d'Action Catholique, a pour origine, présenté d'une façon volontairement schématique et donc seulement statistiquement vraie, un débat sur le rapport entre humanisation et évangélisation. L'épiscopat français a opté, avec quelques nuances, pour une ligne d'évangélisation de telle sorte qu'il était interdit aux mouvements d'Action catholique comme mouvements de prendre position dans des questions jugées d'action temporelle. Ainsi dans l'A. C. O. (action catholique ouvrière), on requiert des militants qu'ils aient un engagement temporel dont ils ont la liberté de choix, mais le mouvement lui-même est mandaté seulement pour l'évangélisation, et, en conséquence, il n'a pas à prendre position dès qu'il s'agit de questions plus ou moins politiques. On comprend une telle option : l'Action catholique étant mandatée par la hiérarchie, et représentant en quelque sorte le sentiment de la hiérarchie ou tout au moins le sens de son action, il serait dommageable qu'un tel mouvement qui est d'Eglise, et qui n'est pas seulement d'inspiration évangélique, prit une position qui aliénât à la hiérarchie une bonne part de l'opinion française sur des questions pour lesquelles la hiérarchie ne se reconnaît pas compétence. De ce fait l'action mandatée des catholiques, et comme telle engageant la hiérarchie, doit éviter tout le domaine des options libres dans l'organisation de la cité, et dans la commu-

nication de la culture. Mouvement d'Église, elle engage l'Église ; elle ne saurait donc compromettre sa mission d'évangélisation avec des options sociales ou politiques libres. Ces décisions sont pleines de sagesse pour qui connaît le climat politique et social français. Mais ces décisions marquent la limite même de l'Action catholique dans la volonté qu'elle a de susciter un vrai laïcat dans l'Église.

Ces décisions sont, en effet, révélatrices de la situation du laïcat d'Action catholique. Participant à la mission de la hiérarchie, son action est hiérarchique dans sa signification, et c'est pourquoi engageant l'Église hiérarchique, il ne peut la compromettre dans des choix préjudiciables à sa mission. Mais, dès lors, la conséquence de cette participation à l'apostolat hiérarchique en vertu du mandat ne risque-t-elle pas à la longue de vider le laïcat de sa propre signification religieuse, but cependant visé par l'intuition la plus profonde de l'Action catholique ?

En effet, si la doctrine de la séparation entre « spirituel » et « temporel » est relativement claire, les réalités sont ambiguës : le laïc est dans le monde et c'est par son insertion dans le monde qu'il témoigne de l'Évangile. Sa vocation propre dans l'Église est de manifester que le christianisme n'est pas fuite et mépris du monde, mais qu'il tend à l'achèvement du monde par le retour à Dieu de cette existence mondaine qui, du fait du péché, risque toujours de s'aveugler sur sa propre destination. Or le monde, c'est pour une part non négligeable les réalités sociales, culturelles, politiques, etc. Ce sont précisément les réalités de ce monde, médiations nécessaires de l'action du laïc si sa vocation est bien de manifester dans le monde même la conversion de ce monde à Jésus-Christ, qui sont exclues de son action comme laïc d'Action catholique. On voit la contradiction à laquelle risquerait d'aboutir une telle position (contradiction qui a été très bien manifestée dans un article sans doute trop logique du Père K. Rahner lorsqu'il refusa au laïc d'Action catholique l'épithète de laïc) si celle-ci n'était corrigée par la vie de tous les jours dans les équipes. Mais la correction par la vie ne suffit pas : les crises successives

de l'Action catholique lorsqu'il s'est agi d'options graves dans des domaines qui touchaient en même temps qu'à la vie du pays français, à l'annonce authentique de l'Évangile, le démontrent trop abondamment.

On voit le danger en effet : le laïc mandaté, parce qu'il engage l'Église, est menacé de perdre sa signification propre dans l'Église, l'assomption dans la foi de l'existence mondaine. Le mandat, parce qu'il fait de l'apostolat du laïc un apostolat participant à celui de la hiérarchie, et en conséquence il engage l'Église dans sa fonction hiérarchique, limite sérieusement la liberté d'action du laïc au point de tendre à supprimer la signification religieuse de son existence dans le monde. Le laïc mandaté, tenu de ne pas engager l'Église hiérarchique dans ce pour quoi elle n'a pas mission ou compétence, risque de se retrouver aussi coupé du « monde » que la hiérarchie elle-même, d'empêcher la réalisation concrète de ce qui fut l'intuition de l'Action catholique : l'état du laïc n'est pas un état semi-chrétien ; il possède dans l'Église une signification indispensable à la mission. Or le mandat, compris comme un lien de participation, tend à supprimer l'originalité de la situation du laïc dans l'Église en lui imposant des tâches qui n'appartiennent qu'à la hiérarchie.

Sans doute les choses ne sont pas aussi schématiques dans la vie. Et la théologie du mandat, telle qu'elle fut bâtie par certains aumôniers ou théologiens de l'Action catholique, est-elle mise en veilleuse par le sens surnaturel et la valeur humaine des militants. Ils entendent bien qu'on ne leur confisque pas leur situation de laïcs. Il reste cependant que de telles idées théologiques ont une grosse importance le jour où il est nécessaire de prendre de graves décisions, notamment lorsque l'Église hiérarchique doit éviter de se prononcer, bien qu'il soit de la plus haute importance que des chrétiens fassent entendre leur voix au nom de l'Évangile. Le manque de distance de certains mouvements d'Action catholique à l'égard de la hiérarchie a été, en France notamment, cause de crises et de désaffections qui auraient peut-être pu être évitées au sein d'organisations plus libres de leurs décisions.

Cet état de choses dommageable est dû, nous semble-t-il, au fait que l'Action catholique n'a pas encore réussi à discerner dans ses origines l'accidentel et l'essentiel : l'accidentel, c'est l'occasion qui a suggéré à la hiérarchie de faire appel au laïcat, et qui, parce que le laïcat n'avait pas de situation active dans l'Église d'alors, a cru nécessaire de lui conférer un mandat et de lui signifier comme un honneur extrême de participer à sa propre mission hiérarchique. Mais l'essentiel, c'est cet appel au laïcat ; c'est qu'enfin, malgré les raisons théologiques inadéquates, on lui a reconnu concrètement un rôle actif dans l'Église et une fonction irremplaçable dans la mission de l'Église. Désormais, on se rend de plus en plus compte que c'est de la foi de son baptême que le laïc tient cette vocation. Mais ceci révèle un changement de perspective ecclésiologique. C'est celle-ci que nous voudrions évoquer maintenant.

..

Nous disions plus haut qu'à notre avis l'intuition fondamentale de l'Action Catholique avait été que l'existence dans le monde était susceptible d'une signification chrétienne et ecclésiastique : le laïc est indispensable au bon accomplissement de la mission confiée par le Christ à l'Église. Mais nous ajoutons que cette intuition fut malheureusement obscurcie par les conditions concrètes que l'ecclésiologie régnante à l'époque où est apparue l'Action Catholique lui ont imposées.

L'intention d'associer le laïcat à la mission de l'Église s'est trouvée en partie mise en échec par la pensée extrêmement répandue alors d'une identité entre la mission de l'Église et la fonction de la hiérarchie. Lorsqu'il apparut nécessaire, à cause des malheurs des temps, d'appeler les laïcs à participer à cette mission, il alla de soi qu'on n'imaginât pas pour eux d'autre rôle que de prendre part, en vertu d'un mandat qui authentifiait leur action, à l'action apostolique de la hiérarchie. Aucune autre activité ecclésiastique n'était alors pensable, puisque toute activité dans l'Église, à cause même de l'identification faite entre Église et hiérarchie, était activité de cette hiérarchie.

Tant que cette identification ne sera pas elle-même mise en question et considérée comme n'étant pas obligatoire en ecclésiologie, l'intuition qui fut celle des promoteurs de l'Action Catholique et qui eut pour résultat d'éveiller le laïcat à sa responsabilité dans l'Eglise, et de lui faire entrevoir sa nécessité absolue, comme laïcat, pour que la mission de l'Eglise accède à sa véritable dimension, ne manifesterà pas pleinement sa force de renouveau et sa vigueur apostolique.

Les théologiens qui se sont empressés d'élaborer la théologie du mandat et d'y découvrir des profondeurs doctrinales insoupçonnées jusqu'alors, auraient mieux fait, ce nous semble, de situer ce concept nouveau dans l'ecclésiologie, et donc de le juger à partir d'elle, plutôt que d'élaborer à partir de lui une doctrine de l'Eglise. Ce concept de « mandat » est en effet lié à la situation qui était alors celle de la théologie sur l'Eglise. Ce n'était pas à la hiérarchie, même en son Magistère suprême, de construire une ecclésiologie. S'étant fixé un but pastoral, susciter la participation du laïcat à la mission de l'Eglise, elle a utilisé la théologie courante et y a inscrit la nouveauté qu'était au plan pratique l'association du laïcat à la mission de l'Eglise. Le « mandat » est donc uniquement une notion pratique : il donne au laïcat ce qui jusqu'alors lui était non-reconnu, mais il le lui donne sans critiquer la théologie qui était pour une part la cause de cette méconnaissance.

Ce concept « pratique » a peu à peu révélé son inadéquation. Elaboré pour reconnaître au laïcat une part active dans la mission de l'Eglise, il en a édulcoré l'intention première en le liant à la hiérarchie d'une façon trop peu souple. C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de recourir à une autre perspective ecclésiologique. Les idées théologiques ne sont pas indifférentes à la pastorale. Ce changement de perspective nous semble aujourd'hui absolument indispensable si on tient à ce que la signification chrétienne et ecclésiale reconnue au laïcat porte tous ses fruits dans la mission confiée à l'Eglise par le Christ. Les formes qu'a prises historiquement l'Action Catholique ont été nécessaires : il fallait que le laïcat trouvât une expression collective dans l'Eglise. Et il ne pouvait la trouver,

à part quelques cas exceptionnels, que dans les formes qui furent alors inventées. Ce sont elles qui ont favorisé l'éducation d'un authentique laïc, et ce sont elles qui, par l'intuition qu'elles véhiculaient, ont permis d'accéder à une conscience telle de l'Eglise, notamment dans la redécouverte qui fut faite de l'Eglise comme Corps Mystique du Christ, qu'il est devenu impossible de s'en tenir sans plus à l'ecclésiologie née de la Contre-Réforme. Le nerf de cette ecclésiologie, si on se réfère au schématisme des manuels, est l'identification hiérarchie-Eglise. Cette identification transfère à la hiérarchie toute la responsabilité de la mission : celle-ci est la propriété du « clergé », elle ne saurait être le souci de tout le peuple croyant. Le résultat est clair : le peuple se désintéresse de ce à quoi il n'a aucune part, et il finit par confondre l'Eglise et les clercs.

En réalité, la mission, c'est-à-dire l'annonce et le témoignage de la vérité de l'Évangile, est confiée à l'Eglise tout entière : elle est la vocation du peuple croyant. Elle n'est pas réservée à quelques-uns parmi ceux qui adhèrent au Christ. Tous ceux qui sont baptisés et pour qui la foi au Christ est la signification ultime de leur propre destinée, ce qui est le cas de tout croyant ayant fait acte libre de croyance, ont le souci de la manifestation de l'Évangile dans le monde, et la préoccupation que cette manifestation n'en soit pas une forme de trahison. Sans doute, tous n'ont pas le même rôle, et la même manière concrète de vivre ce souci fondamental, mais tous, à moins de renier le sens de sa propre foi, ont ce même horizon de pensée et d'action. Cette mission a pour fin concrète de faire exister dès ici-bas des formes d'approximation non pas juridiques, ni rituelles, ni autoritaires, mais réelles, de la charité qui sera l'âme de l'Univers nouveau.

C'est à l'intérieur de cette mission de l'Eglise tout entière qu'il faut situer le rôle de la hiérarchie, et non pas définir la mission à partir de ce rôle.

Quel est donc ce rôle ? Servir la foi de la communauté et l'aider à manifester au mieux, dans les situations historiques et géographiques différentes, la charité du Christ pour tous les

hommes. « Je suis chrétien avec vous, disait saint Augustin, évêque pour vous ». La hiérarchie a donc au sein du peuple croyant une fonction de service. (Nous entendons par hiérarchie le pape, le collège épiscopal et ses aides prêtres).

Le lien qui fait exister comme un seul peuple les hommes dispersés et divers dans leur civilisation, la foi, définit l'orientation de ce service : rassembler les hommes dans la foi au Christ afin de manifester leur communauté de vocation ultime. Ce rassemblement en vertu de l'unité de vocation s'exprime dans la célébration liturgique : la communauté y reconnaît dans la prière Celui qui par son appel et sa grâce fonde son unité et elle reçoit de Lui, dans le souvenir de l'acte par lequel il a brisé le péché et la mort, le sacrement qui symbolise en même temps qu'il réalise l'Unité dernière de l'Eglise.

L'évêque ou le prêtre rassemble effectivement la communauté, dans la liturgie, parce qu'ils sont ceux par lesquels le souvenir de l'Acte sauveur historique de Jésus devient, dans le sacrement du Pain et du Vin, participation réelle à la Vie du Ressuscité. La hiérarchie a donc la fonction, non pas d'assurer l'unité formelle des croyants, mais de les acheminer à l'unité réelle, dans la Charité, dont les sources sont la Parole et le Sacrement.

Nous ne réduisons pas pour autant la fonction hiérarchique à une fonction sacramentelle au sens restreint. Nous voulons seulement signifier que cette fonction hiérarchique dans le rassemblement liturgique de la communauté croyante a valeur symbolique pour la détermination de sa place dans le peuple des croyants.

Nous dirions volontiers que la fonction hiérarchique apparaît comme un point de « cristallisation », permettant aux hommes de se rencontrer visiblement en vertu de la foi. Le laïc croyant a le souci de toute l'Eglise, avons-nous dit, mais ce souci, il le vit à partir de sa propre situation : son existence « mondaine ». Il n'a donc pas en vertu de ce souci à susciter une communauté humaine dont le seul lien serait la foi. La hiérarchie, en vertu de sa fonction, a également le souci de

toute l'Église, mais cette fonction a pour fin de susciter un réseau de relations fondé sur la foi. La hiérarchie a donc fonction dans l'Église de rassembler visiblement ceux qui croient, et si la hiérarchie a la charge globale de veiller à l'intégrité du Message du Christ, c'est en raison même de cette fonction d'unification visible, dont la source est la foi.

Il y a un unique souci du peuple croyant : témoigner de Jésus-Christ et faire vivre le monde de la Vie de Celui qui est ressuscité, mais ce souci est concrètement vécu d'une façon différente selon qu'on est laïc ou prêtre. Que ce dernier soit dans un état qui le sépare de la condition ordinaire des hommes, ou qu'il n'y soit pas, ne change rien à la fonction : le souci de rassembler visiblement les hommes en vertu de la foi. Cette fonction est absolument essentielle à la communauté de foi. Si l'Église fondée par le Christ est une Église « visible », elle a besoin que la fonction d'unification visible soit effectivement menée par des hommes ayant cette charge. Ils pourraient à la rigueur n'être que les délégués de la communauté des croyants, et ils le sont en effet. Mais ce n'est pas cette délégation qui les constitue dans leur fonction : la source de l'unité, la foi, n'est pas à niveau simplement humain. La foi vient de Dieu. La fonction de rassembler visiblement dans la foi, fonction à laquelle sera liée à un certain niveau d'universalité la charge de veiller à l'intégrité de la confession de foi, relève également de l'initiative divine. C'est pourquoi celui auquel on confère dans le peuple croyant la fonction de rassembler dans la foi est consacré par le sacrement de l'Ordre.

Il est clair qu'ayant ainsi défini ce qui, pour nous, constitue l'essence de la fonction hiérarchique, nous n'avons rien dit sur la modalité concrète de son exercice. Nous savons seulement que la hiérarchie est pour le peuple croyant, qu'elle est au service de ce peuple dans ce qui fait son lien d'unité : la foi. Les modalités concrètes ne sont pas déductibles *a priori* : elles proviendront pour une grande part de la situation historique dans laquelle vivent les hommes à rassembler dans l'unité de la foi. Quand nous disons « situation historique », il faut inclure tout ce qui appartient à l'existence concrète des hom-

mes : civilisation, nation, culture, etc. Les modalités concrètes de l'exercice de la fonction hiérarchique ne peuvent être les mêmes dans une civilisation de chrétienté ou une civilisation païenne. La fin de la fonction hiérarchique étant le bien de la communauté des croyants ou de ceux qui sont appelés à la foi, il est clair que son exercice concret devra être défini par le bien de la communauté. Nous pensons qu'il faut refuser les expressions suivantes de la fonction sacerdotale :

« Nous, prêtres, séparés par état, sommes trop loin pour saisir le vif des réactions [des hommes]. Seul le laïc, parce qu'il vit avec les hommes peut suivre dans la vie le travail du Seigneur en épousant son action...

Nous, prêtres, ne pouvons découvrir le monde que par les laïcs. Nous serons alors à même de les aider à discerner dans leur vie et dans celle des autres le travail de Dieu. C'est pour cela que nous avons reçu un charisme sacerdotal, pour discerner les esprits et reconnaître ce qui vient de Dieu » (Document rédigé par les Directeurs du Grand Séminaire de Lille, *Semaine religieuse du Diocèse de Lille*, 1^{er} juillet 1962, dans *Masses ouvrières*, n° 188, sept. 1962).

A identifier « fonction sacerdotale » et état de vie, on arrive à des affirmations étranges : « Le laïcat est le seul ordre dans l'Église à réunir la double compétence humaine et chrétienne ». Pas plus que la fonction sacerdotale n'arrache le prêtre à la communauté des croyants, pas davantage elle ne doit l'arracher à la réalité humaine. Si celui qui a souci de rassembler les hommes dans l'unité de la foi, est séparé de la réalité humaine, il y a toute chance que la communauté visible de la foi, ou apparaîtra comme abstraite par rapport à la communauté des hommes, ou sera accusée d'être la « propriété » des clercs. L'existence dans le monde à signification chrétienne et ecclésiale telle que l'envisage le laïcat ne pourra être authentiquement vécue par lui que s'il rencontre dans la hiérarchie et le sacerdoce une identique prise au sérieux de ce monde. C'est l'éveil du laïcat qui pose cruellement aujourd'hui la question du sacerdoce, et elle n'est pas résolue par cette distinction trop claire des états de vie.

Disons qu'il y a d'abord le peuple croyant, que ce peuple qui est l'Église a la responsabilité de la mission, et que nul dès là qu'il est croyant baptisé ne peut se juger dispensé de ce souci fondamental. Mais ajoutons que le peuple croyant requiert une manifestation visible de son unité : la « hiérarchie » est ordonnée pour la promouvoir. Cette fonction qui est au service de l'Église comme peuple ne précise en rien le mode de vie de ceux qui ont charge de l'unité visible de la foi. Seul le bien de la communauté ecclésiale, c'est-à-dire du peuple des croyants, en décide.

Concluons : l'intuition de l'Action Catholique à son origine, associer effectivement le laïcat à la mission de l'Église, n'a pu manifester sa réelle portée, du fait d'une situation tout à fait indépendante d'elle, l'identification faite dans l'Église d'alors entre la mission et le rôle de la hiérarchie. Cette ecclésiologie est tout à fait contestable, et le développement historique depuis les origines de l'Action Catholique appelle, soit par la naissance d'une doctrine vécue du Corps Mystique, soit par les malaises qu'a trop souvent causés la notion trop étroite de mandat, une autre ecclésiologie. Nous l'avons schématiquement décrite comme une ecclésiologie du Peuple de Dieu : la fonction de la hiérarchie y est service de la communauté et de la mission. Cette dernière est celle du peuple croyant comme tel, et tous en ont la responsabilité. Ils nous suffira maintenant de suggérer quelques conséquences concrètes de ces nouvelles situations, et du laïcat et de la hiérarchie au sein de l'unique peuple croyant.

*
**

L'intuition que nous avons reconnue être celle de l'Action Catholique nous a conduit à réinterpréter le mystère de l'Église à partir de notions plus compréhensives et plus souples que les concepts juridiques auxquels on s'était par trop accoutumé. Nous n'avons que suggéré l'orientation de cette ecclésiologie : il aurait fallu montrer comment les images bibliques qui désignent le mystère de l'Église seraient infiniment plus adéquates pour cerner la réalité que nous évoquons, que les notions dites

« traditionnelles ». Ceci n'est cependant pas notre intention : il suffit d'avoir signalé que l'émergence historique du laïc n'est pas un des moindres facteurs de la rénovation de la théologie de l'Eglise depuis une trentaine d'années, et que le retour aux concepts plus compréhensifs de l'Ecriture en ce domaine, a été en grande partie suscité par les questions que posait aux théologiens l'insertion effective du laïc dans la mission.

Cette insertion reconnue a des incidences ou des exigences concrètes : nous en signalons quelques-unes. Elles obligent soit à une redéfinition des relations entre l'Eglise et le monde, soit à un changement dans l'organisation visible de l'Eglise actuelle.

Nous avons dit plus haut que c'est un *a priori* de la condition laïque chrétienne de tenir que l'existence mondaine n'est pas sans signification par rapport au Royaume. L'Eglise visible ne peut donc plus refuser la justesse d'une prise au sérieux du monde. Cela signifie qu'elle doit respecter les dynamismes propres du monde, s'interdire d'imposer, comme de l'extérieur, au nom d'une autorité divine, avec tout l'appareil de la puissance sociale et politique, des orientations qui seraient violence et irrespect de cet ordre de valeurs. L'Eglise s'écarterait de sa mission si elle faisait du laïc croyant l'instrument d'un dessein d'accaparement, en vue de l'édification d'un ordre moral chrétien, ou de la limitation des libertés politiques et religieuses. En effet, le laïc prend une part à la mission de l'Eglise, qui lui revient en propre, dans la mesure où celle-ci respecte les autonomies diverses de la réalité mondaine, et se refuse de les capter de l'extérieur (c'est-à-dire en ne tenant pas compte de leur propre sens) pour une fin jugée plus haute. L'insertion du laïc dans la mission ecclésiale oblige donc l'Eglise terrestre à une grande modestie et une grande honnêteté à l'égard des réalités mondaines. Le laïc chrétien n'est pas voué pour autant aux seules tâches dites « temporelles ». Il n'aurait plus le souci de la mission s'il se dérobaux questions ultimes que posent un jour ou l'autre, lorsqu'on est pleinement fidèle à leur sens, les réalités humaines : il aura

alors à témoigner de sa foi, en se gardant bien de lui donner pour but d'organiser techniquement la cité, ou de substituer des « réponses révélées » à la recherche tâtonnante et loyale des hommes. Souvent, témoigner de la foi consistera à concrètement établir qu'elle donne signification ultime à ce qui, par essence, est inachevé.

Ainsi, le peuple croyant, tenant que Jésus-Christ confère à la réalité humaine et cosmique une signification ultime, ne se reconnaît plus aucun droit à revendiquer comme sa « propriété » ce qui est en-deçà de la signification ultime. Le lien visible entre les croyants est fondé sur la confession de la Parole divine qui dévoile à l'homme son sens ultime, et sur le sacrement qui exprime efficacement la foi. Il n'est pas fondé sur ce qui est en-deçà de ces expressions ; il laisse donc au niveau des réalités terrestres pleine initiative aux libertés. La régulation qu'impose la foi à leur exercice consiste dans le refus qu'elle opposerait à toute identification entre une réalité de ce monde et la signification ultime. Elle oblige à être fidèle à l'humanité de l'homme, « être » inachevé.

A ce niveau, le rôle du peuple croyant est de service : il prend part à la recherche des hommes, comme ayant certes foi en un sens ultime, mais il y entre avec toute l'humilité et la modestie que comporte le discernement de la vérité humaine ici-bas. Sans doute il inquiétera, mais comme le serviteur désintéressé, prenant part loyalement, avec la même passion, à l'aventure l'exaltante de l'histoire humaine, tout en en signalant plus que d'autres, mais sans pessimisme, la précarité.

L'insertion du laïc dans la mission de l'Eglise nous paraît avoir purifié les relations entre l'Eglise et le monde. S'il était besoin d'une preuve, qu'on songe à la distance qui sépare l'encyclique *Pacem in terris* de Jean XXIII et l'encyclique sur le Christ-Roi en 1926 par Pie XI.

Ce changement de l'Eglise à l'égard du monde relève pour une grande part de l'évolution que l'insertion du laïc dans la mission a produit à l'intérieur de l'organisation ecclésiale. A dire vrai, nous ne sommes qu'au point de départ de cette évolution, le Concile ayant pour but « l'aggiornamento » de

l'Eglise. Nous signalerons cependant quelques conséquences déjà évidentes de l'émergence du laïcat : la constitution d'une opinion publique dans l'Eglise, la requête d'une vraie liberté, la nécessité d'une véritable formation de la foi, des exigences de valeur humaine et spirituelle à l'égard des clercs, le goût de l'essentiel.

L'incidence la plus apparente de l'apparition d'un laïcat responsable dans l'Eglise est la constitution d'une opinion publique. Il n'est pas encore possible d'en mesurer toutes les conséquences. Il est cependant certain que, d'ores et déjà, les décisions de l'autorité doivent tenir compte de ce facteur. Toutefois la situation « juridique » actuelle ne permet pas toujours de faire de cette opinion un partenaire authentique de dialogue. A part quelques mouvements non mandatés, le laïcat organisé est d'Action Catholique. Sans doute, les militants y ont-ils leur franc parler, et nous n'hésitons pas à croire qu'à quelques exceptions près, ce sont les seuls qui dialoguent avec la hiérarchie. Malheureusement, ce dialogue est limité du fait même que le mouvement est plus strictement lié à la hiérarchie. Ceci, avons-nous dit, relève d'une conception de l'Eglise qui nous paraît devoir être dépassée si l'on veut faire droit à l'intuition fondamentale de l'Action catholique. Qu'il faille des corps intermédiaires pour dialoguer avec la hiérarchie, comme l'affirment les défenseurs de la formule actuelle de l'Action catholique, nous n'en doutons pas. Mais l'organisation de cette Action peut exister, sans avoir d'autre orientation à son action que l'accord avec la foi du peuple croyant. Une telle organisation du laïcat n'engagerait en rien la hiérarchie, et jouirait donc d'une liberté beaucoup plus grande comme mouvement. Il est en effet nécessaire qu'il existe des mouvements laïcs ; que les laïcs s'y réunissent pour étudier ensemble leur foi et les problèmes concrets du rapport entre la foi et les événements ; qu'ils le fassent autour d'animateurs spirituels prêtres ; que ces mouvements aient une représentativité réelle, et qu'ils soient d'effectifs partenaires de dialogue avec la hiérarchie ; mais rien ne prouve que dans une ecclésiologie où la mission appartient à tout le peuple croyant, les mouvements

groupant les laïcs aient d'autres orientations de leur action et de leur pensée que celles qu'imposent la foi à tout chrétien. On ne voit pas pourquoi la liberté privée du croyant jouirait d'un privilège refusé aux libertés collectives. Il nous paraît souhaitable que cette liberté existe également pour les mouvements, et qu'aucun d'entre eux ne prétende représenter le point de vue de l'Église entière. C'est dans le pluralisme de ces mouvements, pluralisme provenant en dernière analyse de la transcendance de la foi par rapport à toute expression, que l'Église terrestre a le plus de chance de manifester aux hommes ce qu'est la liberté évangélique, et de se constituer des partenaires libres de dialogue, représentant non pas seulement des individus, mais des libertés collectives ou mouvements.

La constitution d'une opinion publique dans l'Église pré-suppose une authentique liberté. Celle-ci existe, et le Concile en donne la preuve. Mais elle nous semble encore menacée : tant qu'il n'aura pas été acquis que la liberté de recherche, d'expression et de pensée ne peut être contestée à un croyant, sans qu'il ait la possibilité de se faire entendre comme un homme libre auprès des organismes qui sont chargés de la surveillance en matière de foi, il est vain de croire que l'opinion publique des croyants sera considérée comme une manifestation vraie et légitime du Peuple de Dieu.

Cette liberté, pour qu'elle ne dégénère pas en licence ou en arbitraire, requiert une formation sérieuse de la foi. Si l'opinion du laïcat dans l'Église n'a souvent que peu de poids ; si la hiérarchie craint qu'il prenne ses distances à son égard, la raison en est que le laïcat, par manque de compétence religieuse, est un partenaire mineur. Nombre de laïcs ont compris qu'ils ne prendraient effectivement part au souci de la mission dans l'Église que s'ils étaient capables de se faire une idée sur les conséquences religieuses de leurs actes et de leurs écrits.

Cette requête d'une formation sérieuse de la foi a des exigences à l'égard des clercs : ces derniers ne peuvent se contenter d'expédier les affaires courantes ou de distribuer be-

noïtement les sacrements. Ils ne seront les points de « cristallisation » du rassemblement visible des croyants que si ceux-ci trouvent auprès d'eux accession vraie et honnête à la foi, et une expérience authentique des réalités évangéliques. Le laïcat, voulant donner signification religieuse à l'existence temporelle, réclame aussi du prêtre qu'il n'ignore pas la complexité des choses de ce monde, et qu'il ait l'humilité d'écouter en même temps que de reconnaître ses propres limites.

Signalons enfin que l'émergence du laïcat dans l'Eglise a pour conséquence un retour à l'essentiel : l'Évangile. Dans la détresse qui est souvent celle des gens de notre époque, ou dans l'extrême attirance que produit l'athéisme ou qu'exercent les efficacités immédiates, le croyant éprouve aujourd'hui plus que jamais la tentation de l'incroyance. Il la sait en lui, s'il est lucide. Et elle est en lui comme une promesse de liberté. Elle est en lui aussi comme l'appel à l'unité, au rejet de tout ce qui divise la vie. Elle est en lui comme désespérance parfois, mais le plus souvent comme exaltation. Il faut que devant cette attirance mystérieuse, qui ne provient pas de ce qu'il y a de plus lâche ou de plus bas dans l'homme, mais de ce qu'il y a de plus grand, l'Évangile du Christ s'impose comme lumière et vérité, authenticité et vie. Or toutes les traditions plus ou moins vaines, toutes les étroitures et les moralismes inutiles, toutes les malhonnêtetés théologiques et apologétiques, toutes les peurs enfantines des responsables dont une société sacrée se purifie difficilement, rendent l'incroyance encore plus désirable. La haute idée que l'on se fait de l'Évangile, trahie par les clercs au profit de l'inessentiel, est elle-même cheminement vers l'incroyance. Si les croyants attendent tant du Concile, c'est qu'ils espèrent au fond d'eux-mêmes qu'enfin le Visage admirable du Christ se réfléchira dans leur Eglise, et que le goût secret qu'ils ont de Dieu trouvera aliment dans ce qu'on leur annoncera, dans ce qu'ils célébreront et dans la liberté qu'on leur reconnaîtra.

*
**

L'émergence du laïcat à une vraie responsabilité dans l'Eglise est peut-être un des faits majeurs de son histoire. Nous sommes cependant trop proches pour en mesurer toutes les conséquences dans l'annonce de l'Évangile au monde, et dans l'évolution intérieure de l'Eglise. Celles-ci seront multiples. Il est toutefois possible de dire dès aujourd'hui que l'apparition du laïcat a eu des répercussions importantes à tous les niveaux de l'Eglise ; que tout mouvement, qu'il soit liturgique, biblique, théologique ; que toute vocation, qu'elle soit religieuse, sacerdotale ou missionnaire ; que toute manière de diriger et d'administrer l'Eglise universelle, lui doivent pour une part leur naissance ou leur évolution. Mais, à notre avis, aucune conséquence n'aura été aussi importante que la possibilité de tensions vraies, et librement acceptées dans l'Eglise. A un monde qui prise si haut la liberté, le témoignage donné que la foi, et l'appartenance visible à la communauté qui en est issue, ne suppriment ni la conscience, ni la liberté, mais les aident à atteindre leur vraie dimension, aura, ce nous semble, une puissance d'attraction telle que l'Eglise cessera enfin d'être pour la majorité des hommes ce qu'elle n'est qu'apparemment : l'ennemi de la vie, le soutien d'un ordre moral formel et hypocrite, le refus de la liberté. L'accession aux valeurs de la foi et de la conscience par préférence aux valeurs de l'autorité et de l'obéissance sans dialogue est le plus beau fruit pour l'Eglise de l'intuition qui fut à l'origine de l'Action Catholique.

Christian DUQUOC, o. p.